



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés  
a  
Mon  
bel



\*25141885\*

Déposé au Greffe du Tribunal  
de l'entreprise de Liège division Namur

29 OCT. 2025

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0452 688 706

Nom

(en entier) : Belgomalt

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Chaussée de Charleroi 40, 5030 Gembloux, Belgique

## **Objet de l'acte : Prise de connaissance du remplacement du représentant permanent du commissaire**

[Extrait des décisions écrites du Conseil d'administration en date du 15 septembre 2025]

### **"1. Prise de connaissance du remplacement du représentant permanent du commissaire**

Le Conseil d'administration a pris connaissance de la décision du commissaire Forvis Mazars Bedrijfsrevisoren BV, selon laquelle, à compter du 18 juillet 2025, Monsieur Anton Nuttens, réviseur d'entreprises, est remplacé en tant que représentant par Monsieur Thomas VERHAMME (A02101), réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la date de fin du mandat en cours.

### **2. Procuration :**

Le Conseil d'administration accordent unanimement et par écrit une procuration spéciale et irrévocable à Mme Sophie Callebaut et Mme Elise Van Zegbroeck chacun avec la faculté d'agir seul et le pouvoir de substitution pour accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de la/des décision(s) reprise(s) ci-dessus, y compris auprès du guichet d'entreprise, du greffe du tribunal de l'entreprise, de la Banque-Carrefour des Entreprises, de la Banque Nationale de Belgique, du secrétariat social, de l'ONSS, de l'administration de la TVA, de l'administration des impôts sur le revenu et de toute administration, autorité, entité ou personne publique ou privée (y compris employés, clients, fournisseurs, débiteurs et créanciers) avec une promesse de ratification par la société si besoin en est."

Elise Van Zegbroeck

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).